

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation sur HAL/CRAC

Le Conseil scientifique du CNRS soutient toutes les initiatives du CNRS en faveur de la science ouverte et, en particulier, l'objectif d'atteindre 100% des publications en accès libre. Dans ce contexte, l'obligation pour les chercheurs du CNRS, dans le cadre de l'évaluation annuelle de leur activité (CRAC), de déposer leurs articles dans l'archive ouverte HAL est logique. Cependant, au vu des nombreux dysfonctionnements de cette plateforme, il est indispensable d'y investir les moyens techniques et humains nécessaires pour qu'elle soit à la fois simple et rapide d'utilisation, aussi bien pour les dépôts et recherches que pour les services afférents (remplissage automatique du CRAC). C'est uniquement à cette condition que le CNRS aura l'adhésion de ses chercheurs !

Texte adopté à l'unanimité le 24 novembre 2020

Dorothee BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique